

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
Réf. : PR

M. le Maire
de la Commune de
57800 COCHEREN

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant la protection d'une
conduite de gaz en traversée du Kochernbach

Metz, le 10 septembre 2012

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

M. le Maire

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Protection d'une conduite de gaz au niveau de la traversée du "Kochernbach" à COCHEREN (57)**

Ce dossier a été déposé par : le bureau d'études SINBIO pour le compte de GRT GAZ

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du "**récepissé de déclaration n°57-2012-00100**" en date du 18 juillet 2012, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU



CHANTAL BICHLER